



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

7. Abdiquer. Se Démettre.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

Hardi se prend aussi au figuré ; une voûte *hardie*. *Effrontée* ne se dit que des personnes ; *hardi* & *audacieux* se disent des personnes, des actions, & des discours (a). (*Encycl.* V , 412.)

(a) Voyez tome I , art. 373.

7. ABDIQUER. SE DÉMETTRE.

* C'est en général quitter un emploi , une charge : *abdiquer* ne se dit guere que des postes considérables , suppose de plus un abandon volontaire ; au lieu que *se démettre* peut être forcé , & peut s'appliquer aux petites places comme aux grandes (*Encycl.* IV , 809).

* *Christine*, Reine de Suede , *abdiqua* la Couronne. *Edouard II*, Roi d'Angleterre , fut forcé à *se démettre* de la royauté. *Philippe V*, Roi d'Espagne , *s'en démit* volontairement en faveur du Prince Louis, son fils. Tel se déshonore en se faisant donner ordre de *se démettre* d'une charge , qui pouvoit se faire honneur d'une *démission* spontanée. (a) (B.)

(a) Voyez tome I , art. 335.

8. RENONCIATION. RENONCEMENT.

La désappropriation est l'effet de l'un & de l'autre , & tous deux sont des actes volontaires : voici en quoi ils diffèrent.

Renonciation est un terme d'affaires & de jurisprudence ; c'est l'abandon volontaire des droits que l'on avoit ou que l'on prétendoit sur quelque chose. *Renoncement* est un terme de spiritualité & de morale chrétienne ; c'est le détachement des choses de ce monde & de l'amour-propre.